Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2020) **Heft:** 2293

Artikel: Trop de vin, l'ordonnance du déclassement : le déclassement des vins

permet aux vignerons d'écouler leur production : mais leur implication

pour faire de la qualité mérite-t-elle ça?

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024125

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'hypocrisie atteint des sommets lorsque l'UDC accuse l'immigration de «torpiller la politique climatique». Le parti s'est, en effet, continuellement opposé à toutes les mesures visant à contrecarrer l'évolution climatique – changements qu'il a par ailleurs longtemps niés – et persiste à donner la priorité au trafic motorisé.

L'UDC a fait de la défense de l'indépendance du pays son objectif prioritaire. C'est à ce titre que le parti cherche à mettre fin à la libre circulation des personnes au profit d'une politique d'immigration autonome.

La menace vient de Bruxelles qui, avec l'aide de l'élite politico-économique helvétique, ne rêverait que de mettre la main sur notre pays. Par contre, l'UDC ne voit aucun problème dans la dépendance de la Suisse aux énergies fossiles, entièrement importées pour la coquette somme annuelle de plus de 30 milliards de francs. À tel point

qu'elle s'est opposée à tous les éléments de la <u>Stratégie</u> <u>énergétique 2050</u> visant précisément à réduire cette dépendance.

Cet inventaire des incohérences du premier parti du pays reflète une stratégie politique consistant à labourer avec insistance le même terrain, celui de la souveraineté nationale vécue dans la clôture, sans se préoccuper un instant des problèmes auxquels la Suisse est réellement confrontée.

Trop de vin, l'ordonnance du déclassement

Le déclassement des vins permet aux vignerons d'écouler leur production. Mais leur implication pour faire de la qualité mérite-t-elle ça?

Yvette Jaggi - 03 août 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/37111

Parmi les mesures urgentes décidées par le Conseil fédéral pour atténuer les effets de la pandémie, on relève la décision du 20 mai dernier, accordant une aide exceptionnelle pour stabiliser le marché des vins suisses.

Prise dans l'urgence, mais pas si exceptionnelle que cela puisque l'ordonnance 2020 reprend mot pour mot la majeure partie des dispositions de celle de 2013 sur le même et délicat sujet du déclassement des vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC) en vin de table et autres catégories inférieures, principalement utilisées par l'industrie

alimentaire.

Même montant de 10 millions de francs prévu pour l'aide aux entreprises, mêmes ayants droit et conditions d'octroi, même modalité d'attribution des contributions sur appel d'offres, même mécanisme de contrôle fédéral dont le coût, selon le tarif inchangé de 130 francs de l'heure, est désormais pris en charge par la Confédération pour les quatre premières heures.

Enfin, petite différence dans l'analogie, le calendrier 2020 prévoit 36 mois et s'étale ainsi jusqu'à mars 2023 pour mener à bien l'ensemble des opérations. Celui de 2013, ne

prévoyait que 29 mois.

Il y a cependant une différence plus importante à relever entre les deux ordonnances. La première visait exclusivement le déclassement des vins AOC, alors que l'aide actuelle de 2 francs par litre transformé ne sera versée aux producteurs que si leur canton impose, pour la vendange 2020, une réduction des rendements maximaux au m² fixés par l'ordonnance sur la viticulture et l'importation de vin (art.21,al.6). Cette mesure efficace d'allègement du marché, nombre de vignerons l'avaient spontanément appliquée l'an dernier en renonçant à récolter une partie

de leur raisin.

Selon le rapport, <u>L'année</u> <u>viticole 2019</u> (p.29), de l'Office fédéral de l'agriculture, les efforts d'autolimitation des vignerons et les mesures de réduction des surfaces cadastrées ont permis de diminuer les stocks de vins AOC dans tous les principaux cantons producteurs, sauf en Valais et au Tessin.

Le rouge et le blanc, indigènes en souffrance

La même publication (p. 30) montre que si la surface viticole a légèrement réaugmenté depuis 2016 pour le vin blanc, elle n'a cessé de diminuer depuis lors pour le vin rouge. La consommation du blanc suisse se maintient face à celle du vin importé. Inversement, les vins rouges de provenance plus ou moins lointaine grignotent des parts de marché, avec la complicité de certaines chaînes de distribution en Suisse.

C'est à cette concurrence étrangère qu'en veulent tout particulièrement les défenseurs de la viti-viniculture regroupés au sein de l'Interprofessionnelle de la vigne et des vins suisses (IVVS), dont le porte-parole attitré aux Chambres fédérales reste le conseiller national vaudois Frédéric Borloz (PLR).

Bien informé, ce dernier réclame par voie de motion déposée le 6 mai dernier «la mise en place d'une aide financière exceptionnelle pour le déclassement des vins AOC en vin de table ou en vin pour distillation qui devrait se monter à 2 francs suisses par litre». Sans prendre le temps de répondre à la motion, le Conseil fédéral s'exécute, comme on sait le 20 mai...

Plus récemment, le même Borloz a exprimé son courroux à l'égard du discounter allemand <u>Aldi</u>. Cette entreprise ne juge pas même bon de promouvoir les vins suisses dans son catalogue toutménage, diffusé peu avant la fête nationale helvétique.

Si le président de l'IVVS avait feuilleté régulièrement les catalogues périodiques de Denner et autres, il aurait trouvé dans chaque édition matière à s'indigner. Seule Coop pourrait éventuellement échapper à son ressentiment – malgré les pressions exercées sur les prix par le plus grand distributeur de vins, toutes provenances confondues.

9,4 millions de litres à déclasser

Plus sérieusement, il convient de relever les résultats de l'appel d'offres lancé en juin dernier. Au total, 144 entreprises, dont 55 vaudoises, 21 valaisannes et 14 genevoises, ont participé à l'opération, pour un volume total de 9,4 millions de litres proposés au déclassement, dont 6,1 millions ont été attribués au premier tour, pour la somme de 8 165 850 francs.

On peut d'ores et déjà dire que

l'aide exceptionnelle version Covid-19 a atteint son but, comme l'opération analogue portant le millésime 2013. Mais si ces mesures d'aide à la réduction, en quantité et en qualité, peuvent avoir leur utilité conjoncturelle, elles n'ont fondamentalement pas de quoi susciter l'enthousiasme dans les milieux censés en bénéficier, comme le relève Noémie Graff, vigneronne à Begnins. Curieuse de nouveauté, elle voit «dans toutes circonstances l'occasion de renforcer la viticulture de aualité».

En effet, les vignerons sont de plus en plus nombreux à penser que la meilleure défense de leur profession reste la qualité de leur travail artisanal et de leur production. À cet égard, l'expérimentation de nouvelles méthodes et le développement de savoir-faire (biodynamie, entre autres) sont davantage porteurs d'avenir que les manœuvres de lobbies fondamentalement conservateurs.

Certains voudraient corriger le passé et demandent une intervention de la Suisse auprès de l'OMC en vue de revoir à la baisse les contingents d'importation de vins étrangers – ce que le Conseil fédéral n'envisage pas, en raison des résultats aléatoires de la négociation multinationale nécessaire. Pour l'avenir, les viticulteurs suisses ont au contraire tout intérêt à miser sur la qualité des vins produits et de leur promotion.